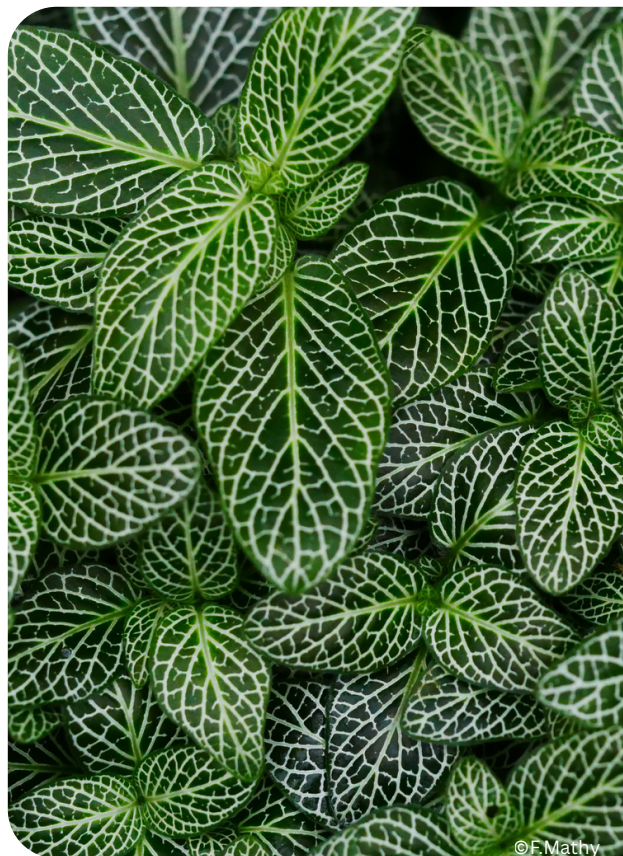




©L.Hauchard



©F.Mathy

## INFOLETTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - 2



Habitat  
Urbanisme

**Rénovation d'un ensemble immobilier** - Validation de l'avant-projet et étude de faisabilité géothermique. *Plus d'info p.2*

**Dispositif Rebond Énergie de l'Adil** - Présentation du dispositif. *Plus d'info p.2*



Eau  
Énergie

**Label "ville et village étoilé"** - 2 communes lauréates sur le territoire. *Plus d'info p.3*

**Visite technique au collège Rollinat à Argenton** - Bilan sur la première visite technique. *Plus d'info p.3*



Agriculture  
Alimentation

**Stratégie Foncière Agricole** - Bilan et suite du projet, quelles perspectives pour le territoire ? *Plus d'info p.3*

**Recrutement d'un chargé de mission mobilité** - Création d'un service unifié et mise en œuvre des actions. *Plus d'info p.4*

**Incitation financière pour le covoiturage** – Partenariat avec BlablaCar Daily. *Plus d'info p.4*



Mobilité

**Écologie Industrielle Territoriale** - Réalisation d'un atelier dans le cadre de Territoire d'Industrie. *Plus d'info p.4*

**Collecte des biodéchets** - lancement d'un test avec la société Agridec en 2026. *Plus d'info p.5*



Économie  
Circulaire

**Animations dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets** - plusieurs animations sur la thématique du textile. *Plus d'info p.5*

## HABITAT ET URBANISME

Les élus ont validé en octobre l'avant-projet qui a été présenté par le bureau d'étude. Il prévoit notamment de donner la part belle aux aménagements extérieurs et aux mobilités alternatives (accès vélo et piéton). Plusieurs étapes restent encore à valider avant d'avoir le projet définitif et de lancer les consultations. Pour le moment une première consultation va être lancée afin de commencer la démolition des bâtiments les plus abimés. En parallèle, nous avons fait appel au SDEI pour bénéficier de l'accompagnement proposé dans le cadre du COT EnR (voir la Newsletter précédente pour la présentation du dispositif). Après plusieurs discussions nous nous sommes orientés pour le moment vers la géothermie pour le système de chauffage plutôt que la biomasse pour des raisons logistiques. La pré-étude a montré que nous avons la possibilité d'opter pour cette énergie renouvelable. Nous avons donc lancé l'étude de faisabilité qui est en cours.



### Rénovation d'un ensemble immobilier

Partenaires : Bureau d'intervention Paysagère (B.ip) et SDEI



### Rebond Energie - dispositif d'accompagnement

Porté par : ADIL de l'Indre

L'ADIL de l'Indre a lancé un nouveau dispositif appelé "Rebond Energie". Il vise à accompagner les locataires et propriétaires pour lutter contre la précarité énergétique.

C'est un nouveau dispositif d'accompagnement individuel pour la maîtrise des dépenses d'énergie. Il s'adresse aux ménages de l'Indre en impayés d'énergie. A partir d'une évaluation de la situation, l'objectif est de proposer un plan d'actions adaptés et un suivi personnalisé sur un an.

Comment ça marche ? Rebond énergie est mobilisable par l'intermédiaire d'un partenaire ou d'un professionnel au contact du ménage.

Quelles actions ? Une phase d'évaluation : le diagnostic. Une fois la demande validée, le conseiller énergie de l'ADIL prend contact avec le ménage, et se rend à domicile pour réaliser un diagnostic technique centré sur le logement occupé et ses caractéristiques, la consommation effective, les habitudes de vie et les équipements utilisés. Un accompagnement vers l'écoresponsabilité et la sortie de précarité énergétique.

En fonction des besoins repérés dans le diagnostic, un accompagnement d'une année peut être mis en place : préconisations et conseils sur les éco-gestes, lecture des factures, recherches de fournisseurs d'énergie, suivi des consommations, installation de petits équipements, aides aux travaux, etc.

Ce dispositif est piloté et co-financé par le Département de l'Indre et l'Etat (DDETSPP).



## EAU ET ENERGIE



**Label Ville et Village Étoilé**  
*Communes : Bouesse et Celon*



Deux communes du territoire, Bouesse et Celon, ont obtenu le label "Ville et Village étoilé" avec 3 étoiles (sur 5). Pour la première c'est un renouvellement mais avec une augmentation du niveau et pour la seconde une primo obtention. C'est un label délivré par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), pour la période 2025-2030.

Les deux communes font partie des 759 communes au niveau national et 20 communes au niveau départemental à avoir reçu ce label, pour sa neuvième édition. Les communes qui ont obtenu le label s'engagent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité.

Une visite technique a été organisée au collège Rollinat en partenariat avec le conseil départemental de l'Indre et la CAUE de l'Indre dans le cadre de stratégie climat 36.

Cette visite a été organisée le mardi 21 octobre matin au collège et a permis aux 35 personnes présentes d'échanger autour des travaux réalisés dans le collège ces dernières années avec les présentateurs et présentatrices pour les différents travaux.

Les quatre thématiques abordées ont été : l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, les performances énergétiques du bâtiment (notamment double flux adiabatique), la gestion intégrée des eaux pluviales et la végétalisation de la cour et récupération des eaux de pluies de toiture pour les sanitaires et l'arrosage.

La rénovation du collège Rollinat d'Argenton fait parti d'un programme plus global de rénovation des collèges du département pour l'adaptation au changement climatique et améliorer les conditions d'accueil pour les usagers des bâtiments (agents, équipes pédagogiques, élèves). Une réflexion est en cours pour faire bénéficier le collège de Saint-Gaultier pour la production des panneaux photovoltaïques du collège Rollinat.



**Visite technique au  
collège Rollinat**  
*Partenaire : Conseil  
départemental et CAUE*



**Stratégie Foncière  
Agricole**  
*Partenaires : ADAR Civam,  
ADEARI et Terre de Liens*



## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Le projet s'est terminé avec le dernier atelier organisé le 18 novembre 2025.

C'est une réflexion collective qui a impliqué les acteurs du territoire sur la thématique du foncier agricole. Organisation de 4 ateliers et une enquête en porte-à-porte auprès des agricultrices et agriculteurs de plus de 55 ans. Le groupe a fixé collectivement plusieurs objectifs à partir desquels nous avons réalisé un diagnostic participatif et des temps d'échanges et de travail pour co-construire un plan d'actions. Le dernier atelier du mois de novembre a permis de prioriser les actions pour l'objectif principal (installation et transmission agricole), les actions pour les autres objectifs restent à prioriser. Pour cela une offre de stage de 6 mois et en cours de diffusion.

# LES ÉC(H)OS DE LA VALLÉE DE LA CREUSE

Nous avons été lauréat de l'AAP Avelo3 et les élus ont voté en juin 2025 la création et mutualisation d'un poste de chargé de mission "mobilité active" pour les 2 territoires de la CC EAVC et la CC VIB. Le recrutement a eu lieu et Jules Viaud, jeune diplômé en urbanisme, est arrivé dans nos 2 collectivités le 5 janvier 2026. Il aura pour mission, jusqu'à la fin de l'année, la mise en œuvre des actions mobilité vélo et actives.

Plus concrètement cela se traduira par la réalisation de deux études complémentaires réalisées par le cabinet Ebulis (qui a déjà fait notre étude mobilité), la rédaction du schéma directeur cyclable et un travail sur les aménagements et le mobilier urbain pour sécuriser et favoriser l'usage des mobilités actives.

## MOBILITE



**Chargé de mission mobilité**  
*Réalisé en partenariat avec la CC VIB*



**Incitation financière pour le covoiturage**  
*Partenaire : BlablaCar Daily*

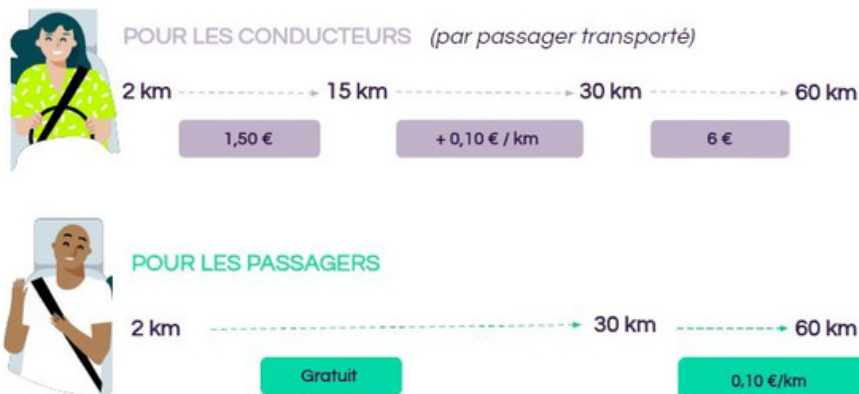
Les élus, ont approuvé en novembre, la mise en place d'une expérimentation d'une incitation financière pour favoriser le covoiturage avec BlaBlaCar Daily.

L'incitation financière consiste en la mise en place d'une aide financière pour les passagers dont le trajet est financé à 100% entre 2 et 30km, puis une participation de

10 centimes est demandée jusqu'à 60km. Au delà, les trajets ne sont pas pris en charge. Cette aide ne concerne que les trajets qui arrivent ou partent d'une des 21 communes du territoire. Et pour le conducteur, cela ne change rien pour lui, ses trajets sont payés normalement, entre 1,5 et 6€ par passager.

A noter que BlaBla Car Daily nous accompagne dans la communication et le calibrage de l'application (insertion du logo, messages personnalisés, etc.).

L'expérimentation commence le 5 janvier, pour une durée de 1 an.



## ECONOMIE CIRCULAIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre du label Territoire d'Industrie un atelier a été organisé en partenariat par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et avec la présence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Les entreprises du territoire ont été invitées à venir échanger autour de la thématique de la valorisation des flux de matière sous l'angle notamment de l'écologie industrielle et territoriale.

Un dizaine de personnes (7 entreprises) étaient présentes pour échanger autour des déchets qu'elles produisent, les circuits de recyclage et valorisation et les besoins qu'elles ont sur cette thématique. La chargée de mission transition écologique a pu en profiter pour présenter le principe de l'Écologie Industrielle et Territoriale et des idées de projets qui pourraient être mis en place sur le territoire entre les entreprises.



**Écologie Industrielle Territoriale**  
*Partenaires : CCI, CMA*



# LES ÉC(H)OS DE LA VALLÉE DE LA CREUSE



**Collecte des biodéchets**  
*Partenaires : communes et Agridec*

Quatre composteurs supplémentaires ont été installés sur le territoire (3 à Argenton et 1 au Pont Chrétien) entre le 20 et le 22 octobre. Ainsi avec l'ouverture de ces nouveaux site, cela porte le nombre total d'usagers de composteurs collectifs sur le territoire à 33. Et plusieurs personnes ont contacté la communauté de communes et sont intéressées pour avoir accès au site.

Nous lançons en 2026 un second test pour le tri à la source des biodéchets : une collecte en points d'apports volontaires en partenariat avec la société Agridec. Dans un premier temps, 4 points de collecte seront installés dans les zones d'habitats denses sans espaces verts avec un objectif de collecte de 1 tonne par site. Les biodéchets seront ensuite collectés pour être envoyés sur la plateforme de compostage ou le site de méthanisation de l'entreprise dans le nord du département.

Cette solution est complémentaire à celle du compostage collectif.



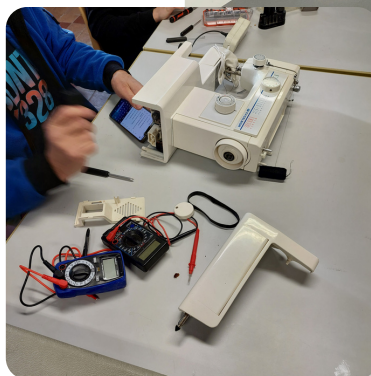
## SERD 2025

*Partenaires : La Bascule,  
Morgane Barbotin, Musée de la  
Chemiserie, Bibliothèque  
d'Argenton*

Tous les ans est organisée la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. La collectivité avait déjà participé en 2022 et 2023. Cette année nous avons souhaité renouveler notre participation en partenariat avec le musée de la Chemiserie, la bibliothèque d'Argenton, l'association La Bascule (ressourcerie) et l'artiste Morgane Barbotin. Cette semaine a eu lieu du 22 au 30 novembre avec un programme riche proposé tout au long de la semaine.

Les activités proposées portaient autour de la thématique du textile. Il a ainsi été possible de participer à deux ateliers créatifs animés par l'artiste Morgane Barbotin autour de la réutilisation du textile pour créer des tableaux de portraits ou de maisons, à un atelier d'autoréparation de machines à coudre et petit électroménager animé par un bénévole de la Bascule ou un encore un atelier de Furoshiki, une technique japonaise pour la réalisation d'emballages en tissus.

En parallèle le service environnement a organisé avec l'Union Sportive d'Argenton une collecte des articles de sports afin de communiquer sur l'existence d'une filière de recyclage dédiée. Et un apéro compost a également été organisé pour échanger avec les usagers des composteurs et recueillir leur vécu de l'expérimentation.



## LES VISITES POSSIBLE ET A ORGANISER

Le **centre de tri du SYTOM**. Prendre contact directement avec le SYTOM ou avec Rémi Safah (CC EAVC) si souhait d'organiser une visite de groupe.

Les installations de la **commune de Bazaiges** (panneaux photovoltaïque en auto-consommation pour les bâtiments et logements gérés par la commune. Une visite sera a organiser en mai ou juin 2026 (à confirmer après les élections municipales).